



**PRÉFET  
DE LA  
MARTINIQUE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Fort-de-France, le 16 mai 2023

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Des tours d'eau ne sont pas à exclure

Les niveaux dans les rivières continuent de baisser sérieusement et les volumes prélevés pour la production d'eau potable s'en trouvent impactés. Compte-tenu de l'absence probable de pluies significatives dans les jours à venir, la mise en place de tours d'eau sur les territoires de la CACEM et de la CAESM n'est pas à exclure.

Les efforts de tous (collectivités territoriales, agriculteurs, industriels et citoyens) demeurent importants et chacun doit continuer à agir au quotidien de manière responsable pour préserver la ressource.

La vigilance reste donc essentielle dans cette période de Carême et les usages suivants demeurent formellement interdits : arrosage des pelouses, des jardins d'agrément, des espaces verts publics et privés, ainsi que des espaces sportifs et récréatifs, lavage des véhicules et des bateaux hors des aires de lavages professionnelles et équipées de dispositifs haute pression économes en eau (exceptés les véhicules ayant une obligation réglementaire sanitaire, alimentaire ou technique telles les bétonnières), vidange et remplissage des piscines privées, vidange des réservoirs d'eau potable sauf nécessité justifiée par des raisons sanitaires. Pour l'agriculture, les tours d'eau restent en vigueur.

Enfin, pour éviter les pertes d'eau consécutives à des fuites détectées sur le réseau collectif d'eau potable, les Martiniquais sont invités à signaler toute fuite sur le réseau d'eau potable aux services responsables, soit par téléphone ou par mail, en utilisant les coordonnées suivantes :

SME ( CA Espace Sud & Cap Nord )	09 69 32 97 22	<a href="https://smeaux.fr/info-reseau/">https://smeaux.fr/info-reseau/</a> Application OMIJO : <a href="http://www.omijo.app">www.omijo.app</a>
ODYSSI (CACEM)	05 96 71 20 10	<a href="https://www.odyssey.fr/signalement/form">https://www.odyssey.fr/signalement/form</a>

**Cabinet du préfet  
Bureau de la communication interministérielle**